

Responsabilité Scientifique :

H. Muscat (IDPSP)

S.Turgis (IODE)

Contact :

Maryvette Bude

02 96 60 43 10

CAMPUS MAZIER

Saint-Brieuc

2 avenue Antoine Mazier
22015 Saint-Brieuc cedex 1
FRANCE



UNIVERSITÉ DE
RENNES 1 | INSTITUT DU DROIT PUBLIC
ET DE LA SCIENCE
POLITIQUE



UNIVERSITÉ
RENNES 2



UNIVERSITÉ DE
RENNES 1

Colloque

La déontologie des acteurs locaux



Conception et réalisation : s.u.c.o.e.r. - UR1 - Impression : Services de reprographie UR1 - crédit photo : Pxabay.com

Vendredi 20 avril 2018

9h-17h Amphi 5

Faculté de droit et de science politique de Rennes 1
Antenne de Saint-Brieuc - Campus Mazier
2 avenue Antoine Mazier - Saint Brieuc

Manifestation éligible au PPPE

Ce colloque s'intéresse à la montée en puissance de la déontologie dans la fonction publique et la sphère publique en confrontant cette montée en puissance à des consécration plus anciennes de la déontologie dans les professions réglementées (avocats, policiers et gendarmes, notamment).

La réflexion se concentre sur les acteurs locaux. Ce colloque, réunissant des intervenants provenant des différents départements bretons, est ouvert aux étudiants, praticiens, élus et fonctionnaires.

9h **Accueil/café**

9h15 **Ouverture du colloque**

M. Xavier Volmerange, Maître de conférences en droit public,
Université de Rennes 1, Directeur de l'antenne de droit de Saint-Brieuc

9h30 **Table ronde « le référent déontologue »**

Présidence : M. Thierry Hamon,
Maître de conférences, Université de Rennes 1,
Directeur honoraire de l'antenne de droit de Saint-Brieuc

Mme Hélène Muscat, Maître de conférences en droit public,
Université de Rennes 1

M. Bertrand Faure, Bâtonnier de l'ordre des avocats,
Barreau de Saint-Brieuc

Mme Émilie Collin, Déontologue du Centre de gestion du Finistère

10h30 **Échanges avec la salle**

10h50 **Pause-café**

11h10 **Table ronde : « les instruments textuels de la déontologie : Chartes et autres Codes de déontologie »**

Présidence : M. Xavier Volmerange,
Maître de conférences en droit public, Université de Rennes 1,
responsable de l'antenne de la faculté de droit de Saint-Brieuc

M. Gilles Barbier, Inspecteur général, Département des Côtes d'Armor

M. le Lieutenant colonel Laurent Alquier, officier de gendarmerie
détaché aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan

12h10 **Échanges avec la salle**

12h30 **Pause**

14h **Table ronde : « Déontologie des élus et déontologie des agents »**

Présidence : Mme Chantal Mainguené,
ancienne directrice des affaires juridiques Ville de Rennes, Rennes métropole

Mme Béatrice Thomas-Tual, Maître de conférences en droit public,
Université Bretagne Ouest

M. Jean-Marie Mounier, 1^{er} vice-président du Syndicat de gestion du pôle
universitaire de Saint-Brieuc (SGPU), vice-président de Saint-Brieuc Armor
Agglomération en charge de l'enseignement supérieur

M. Xavier Pirou, DGS Plouguenast, Président de l'assemblée des directeurs et
secrétaires de Mairie du Département des Côtes d'Armor (ADSM)

M. Jean-François Playe, Directeur des affaires juridiques de Saint Brieuc

15h **Échanges avec la salle**

15h20 **Pause**

15h40 **Table ronde : « la déontologie et l'activité journalistique »**

Présidence : M. Jean-Marie Mounier,
1^{er} vice-président du Syndicat de gestion du pôle universitaire de Saint-Brieuc (SGPU),
vice-président de Saint-Brieuc Armor Agglomération en charge
de l'enseignement supérieur

M. Philippe Gestin, Maître de conférences associé, IUT Information-
Communication de Lannion

Mme Sandrine Turgis, Maître de conférences en droit public,
Université de Rennes 1

16h20 **Échanges avec la salle**

16h45 **Clôture du colloque**